

Communiqué de presse

## La Ville lance son plan d'embellissement du cours Gambetta-Libération

**Soucieuse du cadre de vie de ses habitants, la Ville de Talence s'est donnée 18 mois pour embellir le cours Gambetta-Libération. Le coup d'envoi a été donné en octobre pour une finalisation début 2025.**

La Ville de Talence se mobilise au quotidien pour préserver la biodiversité et bâtir une ville mieux préparée aux événements climatiques extrêmes. Afin de cristalliser sa démarche, elle a lancé en 2020 son plan de végétalisation « Vert chez vous », qui repose sur trois grands principes :

- Végétaliser les espaces urbains afin de recréer des couloirs écologiques pour les oiseaux, insectes et la petite faune et de recréer des îlots de fraîcheur urbain
- Embellir toujours plus la ville, en privilégiant les plantations en pleine terre, les espèces économes en eau ou la tonte tardive,
- Rafraîchir naturellement la ville en renforçant notamment la présence de l'eau et la désartificialisation des sols.

Dans ce cadre, la Ville a décidé d'embellir le cours Gambetta-Libération, un périmètre délimité par sa richesse patrimoniale et sa situation le long du tramway. Elle se donne ainsi 18 mois, entre octobre 2023 et début 2025, pour refaire une beauté à 13 espaces situés le long de cet axe, entre Saint-Genès et Peixotto : le giratoire Noailles, le parvis de l'église, plusieurs parkings, le pont de la voie ferrée, la barrière Saint-Genès... Le rond-point Roul-Libération, qui débute le cours, a d'ores et déjà fait peau neuve en 2022.

### Un embellissement en trois axes

Pour obtenir un cours plus vert, plus beau et moins énergivore, trois axes guident le travail des services de la Ville :

#### LA VÉGÉTALISATION

- Plantations sur le domaine routier (giratoires et parkings)
- Aménagement/végétalisation des parcelles inutilisées
- Désimperméabilisation pour lutter contre les îlots de chaleur

#### L'ÉNERGIE

- Remplacement de certains mâts d'éclairage énergivores par des équipements plus durables
- Passage de tous les mâts de l'éclairage public routier en LED, afin de réaliser des économies d'énergie
- Optimisation de la gestion de l'éclairage (extinction progressive, LED...)

## LA PROPRETÉ

- ▶ Retrait des tags, affiches et autocollants sur le mobilier urbain
- ▶ Remplacement de certains mobiliers urbains abîmés
- ▶ Renforcement des actions de nettoyage de voirie et des rotations de la balayeuse

En tout, 2 300 m<sup>2</sup> d'espaces seront végétalisés et désimperméabilisés. **12 arbres, 70 arbustes et 500 vivaces** seront plantés.

## Une opération participative

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche résolument participative, la Ville tient à ce que les habitants puissent également prendre part à l'embellissement de leur cadre de vie, à travers deux actions :

- **L'opération « Trottoirs vivants »**

La Maison du développement durable, aidée par Bordeaux Métropole, propose l'opération « Trottoirs vivants », qui permet aux habitants et commerçants qui en font la demande de végétaliser leurs trottoirs. La Métropole prépare la plantation des trottoirs en creusant des trous dans le bitume. Ces fosses accueilleront ensuite les plantes grimpantes ou les fleurs que les riverains auront choisies pour embellir leurs façades.

- **Le concours des balcons, jardins et trottoirs fleuris**

En avril dernier, la Ville a lancé un concours pour récompenser les plus beaux jardins, balcons et trottoirs fleuris. L'objectif : encourager et aider les Talençais à développer le fleurissement des trottoirs mais aussi des balcons et des jardins donnant sur la voirie. L'occasion pour les habitants du cours Gambetta-Libération de participer au projet d'embellissement tout en gagnant peut-être l'un des lots prévus par la Ville (plantes à choisir sur catalogue, places pour le festival ODP Talence...). Ce concours aura lieu tous les deux ans.

## L'énergie, une problématique déjà prise en compte au square Pineau

Dans une optique de sobriété énergétique, la Ville investit au quotidien pour adapter ses modes de consommation. En 2022, elle s'est notamment penchée sur l'éclairage du square Pineau, qui soulevait une double problématique : un manque d'éclairage lié à l'absence de lampadaires sur son allée centrale et une consommation importante des quatre projecteurs existants. La Ville a donc décidé de remplacer ces quatre lampadaires par huit lampadaires LED, augmentant ainsi l'éclairage tout en diminuant la consommation de 78%.